

Communiqué du 13 juin 2012

Depuis vendredi 8 juin 2012, nous occupons un ancien centre d'hébergement social appartenant à Toit et Joie (bailleur social de la Poste), vide depuis mai 2010 et situé au 260 rue des Pyrénées.

Nous avons créé ce lieu de vie, d'organisation et de lutte pour obtenir directement ce dont nous avons besoin et mettre la pression sur ceux qui pourrissent notre vie au quotidien. Habitant-e-s et voisin-e-s se rencontrent depuis une semaine devant le 260 rue des Pyrénées, autour de tables d'information et de soutien, de goûters et de discussions. La solidarité se tisse jour après jour, on nous apporte nourriture, couvertures, matelas, etc. De plus en plus de personnes nous demandent aussi une aide concrète face aux galères de logement.

Mairies, bailleurs, élus de tous bords organisent la politique du logement. Les logements sociaux, c'est un véritable business. Toit et Joie y participe. Quand les bailleurs rachètent des immeubles, les loyers augmentent toujours. (Par exemple, Toit et Joie, groupé avec d'autres bailleurs, a racheté des immeubles d'une filiale de la Caisse des Dépôts, ce qui a fait immédiatement augmenter les loyers de 20%).

Dès lundi 11 juin, une délégation de 5 personnes s'est rendue à Toit et Joie afin de déclarer l'occupation du 260 rue des Pyrénées et de s'assurer de la pérennité du lieu. Le bailleur a refusé de les laisser entrer et a appelé la police. Les 5 personnes ont été bloquées dans la cour et ont subi un contrôle d'identité.

Le même mépris a caractérisé la rencontre du 13 juin au cabinet de la Ministre du Logement, Cécile Duflot. Nous avons obtenu ce rendez-vous grâce à une intervention le 7 juin dernier lors de son meeting de campagne. Elle n'a pas daigné nous recevoir personnellement. Une délégation de 4 personnes a été reçue par son directeur adjoint de cabinet, Jacques Archimbaud, et par Pauline Lavaux, conseillère parlementaire. Notre délégation a présenté les revendications suivantes :

- 1) des logements sociaux pour tous les gens qui en ont besoin, et notamment celles et ceux dont les noms sont écrits sur les listes de mal logé-e-s que nous amenons**
- 2) des papiers pour tout le monde et notamment pour celles et ceux qui en ont besoin parmi nous**
- 3) le maintien dans les lieux pour les habitant-e-s du 260 rue des Pyrénées jusqu'à leur relogement**
- 4) le maintien de tous les lieux habités du CREA (Collectif pour la Réquisition, l'Entraide et l'Autogestion) de Toulouse.**

Etrange endroit qu'un lieu de pouvoir comme le Ministère du Logement. On y trouve un directeur adjoint déclarant : « Nous sommes contre les expulsions sans relogement, mais nous n'avons pas de pouvoir ». Il a refusé de soutenir notre occupation auprès de la préfecture et du bailleur, nous assurant simplement que s'il y a expulsion cela se fera dans les règles : « la procédure doit être respectée, vous êtes là depuis longtemps, vous ne pouvez pas être expulsés sans décision judiciaire ».

Suite à ce rendez-vous Jacques Archimbaud, à défaut de nous fournir un papier officiel signé par le ministère, nous a envoyé le mail ci-dessous, dans lequel il déforme nos revendications et ignore

même celle concernant la pérennisation du 260 rue des Pyrénées. Néanmoins le ministère s'est engagé à examiner avec sérieux les dossiers de demande de logement. Il nous recevra à nouveau dans deux semaines, le 27 juin.

Parallèlement à la rencontre au Ministère, un autre groupe a occupé l'Union sociale pour l'habitat qui est la fédération des sociétés HLM. Le délégué général, Thierry Bev, s'est engagé à faire la médiation entre les habitant-e-s du 260 rue des Pyrénées et le bailleur Toit et Joie. Il a communiqué par fax nos revendications au Ministère du Logement ainsi que la liste des mal-logé-e-s.

Pour obliger le Ministère à satisfaire nos revendications, nous vous invitons à nous rejoindre dans nos actions, et ce dès jeudi 14 juin à 12h30 devant le Go Sport, métro République.

Ne les laissons pas dicter la temporalité de nos luttes. Organisons-nous, exigeons des logements pour tous ceux qui en ont besoin et l'arrêt des expulsions. Assemblée des mal-logé-e-s tous les dimanche à 17h au 260 rue des Pyrénées, métro Gambetta.

Des mal-logé-e-s acharné-e-s.
Contact : 07.53.36.42.23
mallogesacharnes@riseup.net

----- Original Message -----
Subject: Suite rendez-vous du 13/06
From: "Secretariat Archimbaud - Cabinet Duflot."
<secretariat-archimbaud@territoires.gouv.fr>
Date: Wed, June 13, 2012 8:26 am
To: mallogesacharnes@riseup.net

Une délégation mandatée par l'AG des occupants du 260 rue des Pyrénées a été reçue ce jour au Ministère de l'égalité des territoires par Jacques Archimbaud Directeur Adjoint du cabinet de Cécile Duflot et Pauline Lavaud, conseillère parlementaire.

Elle a transmis une liste de 97 demandeur de logements sociaux à Paris, de 8 habitants expulsés du 2 chemin des Grésillons à Saint Denis, une liste de 38 personnes du collectif des mal logés du 18ème sans frontières.

Elle a demandé le relogement de toutes ces personnes, l'accélération de la construction de logements très sociaux à Paris, la régularisation de tous les sans papiers, le maintien de tous les lieux habités du CREA de Toulouse.

Les représentants de la Ministre ont indiqué qu'ils transmettraient ces listes à des fins d'examen sérieux aux administrations parisiennes compétentes pour un traitement collectif de ces demandes en lien avec la délégation du 260 rue des Pyrénées.

Ils ont réaffirmé leur attachement au respect des procédures légales concernant le traitement de tous les lieux occupés.

La délégation sera reçue à nouveau le 27 juin à 15 heures.

Paris le 13 juin 2012